



## **Communiqué de presse - Réédition du guide pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables en copropriétés en 2023**

Paris le 27 octobre 2023

**La mobilité électrique est en constante augmentation en France, et avec elle, la demande croissante d'installations de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les copropriétés. Afin de répondre à ce besoin croissant et d'accompagner les copropriétés, les syndicats, les bailleurs sociaux, et les professionnels de l'immobilier, l'Avere-France (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique), en partenariat avec le GIMELEC et la FFIE, avec le soutien de la FNAIM, est heureuse d'annoncer la réédition du guide pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables en copropriétés. En outre pour répondre au mieux aux questions pratiques des copropriétaires, le programme advenir, lance une plateforme d'information.**

Depuis sa première publication en 2021, le guide pour l'installation de bornes de recharge en copropriétés s'est imposé comme une ressource essentielle pour toutes les parties prenantes impliquées dans l'équipement en bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les immeubles collectifs.

Cette réédition prend en compte l'évolution rapide du secteur de la mobilité électrique et des réglementations en vigueur, fournissant ainsi les informations les plus actuelles pour faciliter l'équipement des parkings en copropriété. Le guide propose également un nouveau chapitre consacré à la maîtrise de l'énergie et de la sobriété énergétique, tenant compte des défis liés à l'approvisionnement électrique.

Antoine Herteman, président de l'Avere-France, souligne l'importance de ce guide en déclarant : "La recharge, tout comme la démarche pour installer son point de recharge, doivent être astucieuses et s'adapter aux besoins des utilisateurs. Pour ce faire, il est primordial d'avoir les bonnes informations et de développer les bonnes pratiques. Deux prérequis que nous avons eu à cœur de faire ressortir dans ce guide qui a pour ambition d'apporter un éclairage aux copropriétés afin de les aider à identifier les différentes étapes à suivre en vue de faciliter l'équipement des parkings et d'anticiper les besoins futurs, condition sine qua non pour que la mobilité électrique joue son plein rôle dans la transition écologique."

En complément du guide, Advenir, le programme CEE piloté par l'Avere-France, lance une plateforme d'information grand public pour la recharge en copropriété. Pensée pour accompagner les copropriétaires dans leur projet d'installation d'infrastructure de recharge, cette plateforme propose en libre accès des supports complets et compréhensibles par tous (questionnaire de recensement des besoins, tableau d'aide à la décision et clause type pour décision en AG).

Pour découvrir la plateforme : <https://copro.je-roule-en-electrique.fr/>

Le guide est dès à présent disponible sur le site de l'Avere-France : <https://avere-france.org/>

#### **À propos de l'Avere-France :**

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional.

De plus, l'Avere-France pilote depuis 2016 le programme Advenir, un programme CEE ayant pour objectif de lever les freins au développement de la mobilité électrique en proposant des primes à l'installation de bornes de recharge et des sessions de formation gratuites partout en France. Grâce à ses 7 années d'expérience dans l'accompagnement à la transition vers la mobilité électrique, Advenir est l'initiative de soutien à la recharge la plus expérimentée en France.

Contact presse :

Martin Kolle : 06 89 70 17 51 [martin.kolle@lobbycom.fr](mailto:martin.kolle@lobbycom.fr)

#### **A propos du GIMELEC :**

Le GIMELEC fédère les entreprises de la filière électronumérique française. Ses 210 adhérents conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour l'industrie, les bâtiments, la mobilité, les infrastructures énergétiques et numériques.

Contact presse :

Sébastien Flet Reitz : 06 33 60 28 41 [sfletreitz@gimelec.fr](mailto:sfletreitz@gimelec.fr)

#### **A propos de la FFIE :**

La FFIE – (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens) est une fédération professionnelle fondée en 1924, membre de la Fédération Française du Bâtiment. Elle représente plus de la moitié du secteur de l'intégration de solutions électriques avec 8000 entreprises adhérentes, dont une large majorité de PME, et 150 000 actifs qui génèrent plus de 20 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Elle exerce une mission de représentation, de défense et de promotion des entreprises affiliées, à l'échelon national et au niveau européen.

Les domaines d'intervention de ses professionnels sont nombreux : la gestion technique des bâtiments, les infrastructures de recharge des véhicules électriques (bornes IRVE), l'autoconsommation, le photovoltaïque, l'éclairage, la sécurité électrique, le confort thermique, les réseaux de communication, l'énergie, les automatismes et la maintenance électrique.